

Rapport de la commission des finances – Préavis No 13/20

Préavis municipal relatif au remplacement et modification de l'éclairage public pour une alimentation complète avec le système LED et mise sous compteurs.

Dates des séances : 2, 7 et 16, 23 Novembre et 2 décembre 2020

Membres de la commission présents : Anne Genevay-Bolay, excusée le 23 novembre. Nathalie Guignard Pidoux, excusée le 02 novembre. Nathalie André, excusée le 02 novembre. Denis Currat, Bernard Treboux, Rémy Damond, excusé le 02 décembre et Gian Reto-Gotsch

Le 2 novembre 2020, la Commission des finances a rencontré et échangé avec la municipalité incorpore ainsi que le 23 novembre par teams.

La commission remercie Madame Krasnova et Monsieur le Syndic pour la présentation et les explications complémentaires à ce préavis.

- Grace aux nouvelles technologies, le canton encourage les communes à moderniser leur éclairage public sans toutefois donner de délai.
- Selon l'état du parc établis, la valeur résiduelle est de 38.62% considérant les durées d'amortissement de 25 ans pour les luminaires et les mâts et 40 ans pour les armoires et les câbles.
- Le câblage est en bon état, seules les têtes devraient être changées pour des économies d'énergie et financière.
- Les candélabres prévus à la route du Châtelard ne sont pas inclus dans ce préavis.
- il n'est pas une priorité pour 2021 au regard de la situation financière de la Commune et pourrait faire l'objet d'un préavis suivant le résultat des comptes 2020.

La commission des finances est consciente qu'il est important de moderniser l'éclairage mais estime toutefois, que d'autres biens communaux nécessitent prioritairement un engagement financier.

En conclusion :

La Commission des finances

- Vu le préavis municipal No 13/2020 relatif au remplacement et modification de l'éclairage public pour une alimentation complète avec le système LED et mise sous compteurs
- Vu le rapport de la commission des finances.
- Ouï les conclusions du rapport de la Commission précitée,
- Attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

Propose au Conseil communal de Bassins :

- De refuser d'accorder un montant de CHF 125'000.- pour le projet du remplacement et modification de l'éclairage public pour une alimentation complète avec le système LED et mise sous compteurs.



Nathalie André



Nathalie Guignard-Pidoux

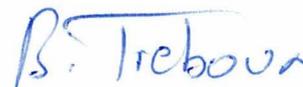


Gian-Reto Gotsch



Denis Currat

Rémy Damond



Bernard Treboux



Anne Genevay-Bolay
(rapporteur)

Fait à Bassins, le 02 décembre 2020